



# Maitrise du risque infectieux en EHPAD

Fiches techniques  
Groupe national CCLINs-EHPAD



# Contexte

## Programme national EMS

- suite à la circulaire "plan stratégique national de prévention des IAS 2009-2013"
  - Circulaire du 30 septembre 2011 par DGCS champ : EHPAD → **FAM + MAS**
  - Suppression de l'obligation pour les EHPAD, MAS et FAM d'avoir réalisé leur DARI avant fin 2012
    - action à inclure dans le cadre de l'évaluation interne - [ANESM](#), recommandations de bonnes pratiques professionnelles "L'évaluation interne : repères pour les EHPAD". (Février 2012)
    - plus d'impératif de calendrier (pas d'obligation de l'avoir réalisé avant fin décembre 2012)
      - Fin 2012, réalisation d'un bilan à partir des retours des structures ayant déjà réalisé leur DARI avec nombre limité d'indicateurs (suivi régional / DGS/ ARS) évaluation de l'engagement dans la démarche



## Contexte : évaluation interne et externe des EMS

- Autorisation pour 15 ans
  - 3 évaluations internes, soit 1 ts les 5 ans
  - 2 évaluations externes, par organisme agréé ANESM (résultats de la 1<sup>ère</sup> : transmis au + tard 7 ans après date autorisation, ceux de la 2<sup>ème</sup> : transmis au + tard 2 ans avant renouvellement autorisation)
- renouvellement total ou partiel subordonné aux résultats de l'évaluation externe



# Élément du programme

## Fiches techniques

- **Au niveau national**

- Pour aider les établissements à élaborer leur DARI, l'État met à disposition différents outils que pourront utiliser les établissements s'ils ne disposent pas par ailleurs d'outils propres d'un niveau au moins équivalent :
  - Manuel national d'auto appréciation : outil GREPHH
  - **Des fiches techniques et des protocoles d'aide à la gestion, en lien direct avec le manuel qui sont également élaborés par un groupe de travail inter CCLIN**
- Les EMS pourront utilement se référer à d'autres **outils de formation** ou d'**aide à la pratique** en cours d'élaboration :
  - MOBIQUAL
  - Kit de formation du bon usage des antibiotiques à l'usage des médecins libéraux (DGS)



# Fiches techniques V1 (1)

- Plan de communication (acteurs - circuits...)
  - **Ministère**
    - Insertion du document Fiches techniques  
[http://www.solidarite.gouv.fr/espaces,770/personnes-agees,776/informations-pratiques,1329/les-etablissements-et-services,853/programme-national-de-prevention,13830.html?var\\_mode=calcul](http://www.solidarite.gouv.fr/espaces,770/personnes-agees,776/informations-pratiques,1329/les-etablissements-et-services,853/programme-national-de-prevention,13830.html?var_mode=calcul)
    - Information aux ARS
  - **CCLIN / ARLIN**
    - Courriel aux directeurs des 5 CCLIN concernant :
      - Le lien de l’outil sur le site du ministère
      - La proposition d’information des ARLIN de la mise en ligne des fiches techniques
      - Le rappel aux ARS de la mise en ligne de l’outil par les ARLIN
    - Contacts / informations aux fédérations :
      - FAMCO (président / secrétaire de la fédération des médecin coordonnateurs) ainsi que les diverses associations
      - Association des cadres
      - Fédérations des directeurs d’EHPAD
      - Fédération de l’ordre des médecins et/ou URPS via les ARLIN
      - Responsables des DU et de capacité gériatriques
      - **Soumission de poster à la SF2H : PRI** : les fiches techniques des CCLIN/ALIN accessibles sur Internet



# Fiches techniques V1 (2)

- Propositions de communication élargie lors des manifestations nationales suivantes :
  - 27-28 et 29 mars 2012, Journée des médecins coordonnateurs, Paris
  - Avril 2012, Journée gériatrique, Pr Jeandel, Montpellier
  - Octobre 2012, Journée qualité et GDR en EHPAD, Pr Fabry, Nîmes



# Fiches techniques V1 (3)

Adresse <https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dE1CYIZYVXFEeWZiEUFRTVnd2RFM0E6MQ> OK Liens

## Questionnaire de satisfaction - Fiches pratiques EHPAD

Un groupe de travail, CCLIN et professionnels d'établissements médicosociaux, vous proposent des fiches techniques. Elles sont téléchargeables. Dans un souci d'amélioration, nous vous engageons à remplir ce questionnaire de satisfaction car vos réponses nous aiderons à faire évoluer ce document.

**1. Identification de la structure :**

EHPAD

EHPAD  
 FAM  
 MAS  
 Autre

**Adossée et/ou convention avec un établissement de santé :**

oui  
 non

**Présence d'un hygiéniste (DU d'hygiène) :**

oui  
 non

**Nombre de lits :**

< 50 lits

Démarrer | S:\USERS\CCLIN\EHPAD\... | Questionnaires fiches EH... | Questionnaire de satis... | C:\Documents and Settin... | 18:29

# GREP H H

GRUPE D'ÉVALUATION DES PRATIQUES EN HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

## MAÎTRISE DU RISQUE INFECTIEUX EN EHPAD



MANUEL D'AUTO-EVALUATION - JANVIER 2011



Centres de coordination de  
lutte contre les infections  
nosocomiales

<http://www.cclin-france.fr>

## MAÎTRISE DU RISQUE INFECTIEUX EN EHPAD

FICHES TECHNIQUES / PRATIQUES



SEPTEMBRE 2011 - VERSION 01







## Groupe interCCLINs/DGCS : les objectifs

- Objectif 1<sup>er</sup>
  - Proposer des fiches techniques en rapport avec l'outil d'auto évaluation du GREPHH
    - “servez vous et adaptez”
  - Thème exclu
    - Traitements anti-infectieux (DGS)
- Objectif 2<sup>nd</sup>
  - Fournir le maximum de matériel pour faciliter la tâche des professionnels **tout en laissant le choix aux structures**
  - Mise à disposition 1<sup>ère</sup> version en même temps que la circulaire 30 septembre 2011.

# Sommaire

---

## Chapitre I : Organisation des moyens de prévention dans l'établissement

Fiche n° I.1 : Moyens

Fiche n° I.2 : Surveillance / Alerte / Indicateurs

Fiche n° I.3 : Antibiotiques (accessible dans la prochaine version)

Fiche n° I.4 : Tenue du personnel dans l'établissement

## Chapitre II : Gestion de l'environnement et des circuits

Fiche n° II.1 : Entretien des locaux

Fiche n° II.2 : Hygiène en restauration

Fiche n° II.3 : Gestion du linge

Fiche n° II.4 : Gestion des déchets

Fiche n° II.5 : Gestion de la qualité de l'eau

## Chapitre III : Gestion du matériel

Fiche n° III.1 : Entretien des dispositifs médicaux

## Chapitre IV : Gestion des soins

Fiche n° IV.1 : Actes infirmiers et de nursing

Fiche n° IV.2 : Antiseptiques

Fiche n° IV.3 : Précautions Standard

Fiche n° IV.4 : Précautions complémentaires

Fiche n° IV.5 : Hygiène des résidents

## Chapitre V : Les vaccinations contre les affections respiratoires

Fiche n° V.1 : Vaccination dans un EHPAD

## Chapitre VI : Gestion des risques épidémiques

Fiche n° VI.1 : Gale

Fiche n° VI.2 : Tuberculose pulmonaire (accessible dans la prochaine version)

Fiche n° VI.3 : Gastro-entérite

Fiche n° VI.4 : Infection respiratoire aigüe basse

---

## Chapitre VII : Prévention des accidents avec exposition au sang

Fiche n° VII.1 : Prévention des accidents avec exposition au sang

## Sommaire par chapitre

### CHAPITRE II : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CIRCUITS

Fiche n° II.1 : Entretien des locaux

Fiche n° II.2 : Hygiène en restauration

Fiche n° II.3 : Gestion du linge

Fiche n° II.4 : Gestion des déchets

Fiche n° II.5.1 : Gestion de la qualité de l'eau :

- Procédure de prélèvement pour recherche de légionelles
- Cahier des charges pour la réalisation d'un diagnostic de réseau d'eau
- Carnet sanitaire
- Entretien de la robinetterie
- CAT devant une légionellose
- CAT devant une contamination environnementale à la légionelle
- Purge d'eau en cas de contamination du réseau ECS en légionelles

Fiche n° II.5.2 : Gestion de la qualité de l'eau :

- Entretien des fontaines

### CHAPITRE IV : GESTION DES SOINS

Fiche n° IV.1 : Gestion des soins :

- Soins respiratoires - Aérosolthérapie
- Injections : IV/IM/SC
- Soins respiratoires - Oxygénothérapie
- Hygiène des mains professionnels et résidents
- Les Gants
- pansements / Plaies
- Pose et gestion d'une perfusion sous cutanée
- Pose et gestion des cathéters veineux périphériques
- Sondage urinaire

Fiche n° IV.2 : Bon usage des antiseptiques

Fiche n° IV.3 : Précautions standard

Fiche n° IV.4 : Précautions complémentaires

Fiche n° IV.5 : L'hygiène corporelle des résidents en EHPAD

# Exemple de fiche technique

Logo ou nom de l'établissement	GESTION DES SOINS	Référence :
		Date : / /20
		Version :

  

## LES GANTS

### 1. Objectifs

Le port des gants a pour but de prévenir la transmission d'agents infectieux manuportée du soignant vers le résident et du résident vers le soignant :

- en cas de contact ou projection avec du sang, des liquides biologiques, des sécrétions ou excréments
- pour tout contact avec une peau lésée ou une muqueuse
- lorsque les mains du soignant comportent des lésions cutanées.

Le port des gants a une place importante dans la prévention des risques d'accident d'exposition au sang et protège le soignant contre ce risque quand ils sont portés.

### 2. Domaine d'application

Toutes les catégories professionnelles de l'EHPAD.  
Tous les intervenants extérieurs : vacataires, libéraux, ...etc.

### 3. Références et documents utiles

Surveiller et prévenir les infections associées aux soins. HCSP, SFHH. 2010 - Rec. 32, 33 et 34

Recommandations professionnelles, Prévention des infections en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Consensus formalisé d'expert, Programme Priam - ORIG, SFHH 2009 Rec.12, 13 et 14

Prévention de la transmission croisée : précautions complémentaires contact. SFHH. 2009 - Rec. 6, 7

Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles - INRS :

Fiche pratique ED 112. 2003. Des gants, contre les risques chimiques  
Fiche pratique ED 118. 2004. Gants de protection pour les métiers de la santé

Circulaire DGS/DH n°98-249 du 20 avril 1998 relative à la prévention de la transmission d'agents infectieux véhiculés par le sang et les liquides biologiques

### 4. Bonnes pratiques pour l'utilisation des gants

- réaliser une technique d'hygiène des mains avant et après le port des gants
- enfiler les gants au plus près du soin
- changer les gants entre deux activités, entre chaque résident et à chaque soin :  
**1 soin = 1 paire de gants**
- enlever immédiatement les gants après le soin, avant de toucher l'environnement du résident
- éliminer les gants dans le circuit d'élimination spécifique des déchets (DASRI)
- proscrire le port des gants lors des contacts avec la peau saine
- proscrire la friction et le lavage des gants
- ne pas conserver de gants de soins dans les poches
- ne pas considérer la sueur comme un liquide biologique.

### 5. Recommandations

- retenir des gants sans poudre en raison de l'utilisation des PHA
- proscrire le port de bijoux et les ongles longs.

ARLIN PACA (2011) - FICHE n° IV.1



---

# Groupe CCLINs/ARLIN/EHPAD/DGCS

**N. ARMAND, O. BAUD, C. BERNET, M. BESSON, C. BEUVE, P. BURLAT,  
N. COHEN, B. GRISI, MA ERTZSCHEID, C. FAURE, D. LANDRIU,  
B. LEJEUNE, N. LARROUMES, N. VERNIER, D. ZARO-GONI**

